

3345.31

4^{ème} série

CONSEIL

Rapports et dossiers

STANLEY , rue

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

CE DOSSIER
CONTIENT
DES DOCUMENTS
ORIGINAUX.

ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)



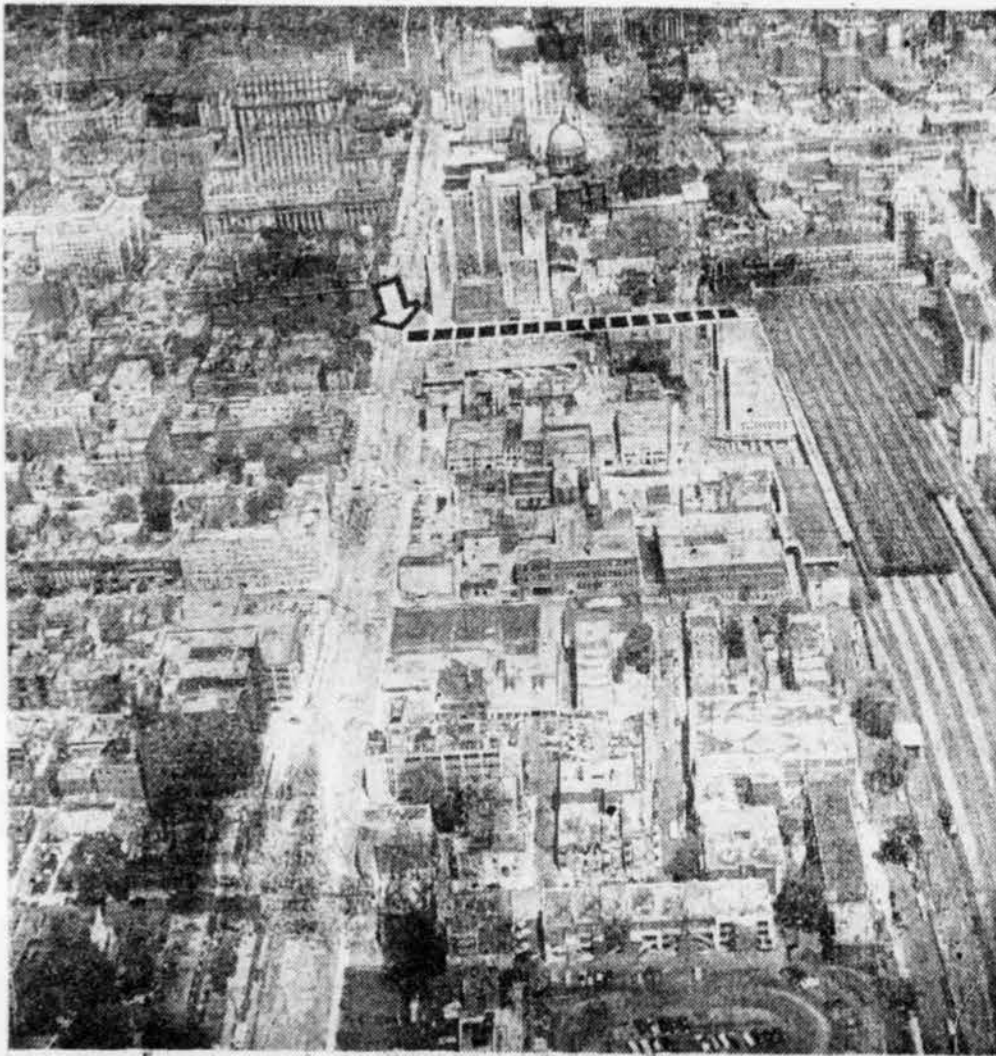
STANLEY STREET.

Ex: Art work on Montreal
by William H. Carve, 1890.



STANLEY STREET.

Ex: Art Work on Montreal
by William H. Carre, 1898.



New Traffic Artery Planned for Mid-town Montreal

The Montreal Star 29 Juillet 1955
City Executive Committee members yesterday approved in principle the construction of a four-lane boulevard on Stanley Street between Osborne and Dorchester streets. The broken line indicates where the boulevard would be constructed to give better access to Windsor Station once the Dorchester street project, is completed. This photograph shows how work on Dorchester street is progressing.

Elargissement projeté de la rue Stanley entre Dorchester et Osborne

La Presse 29 juillet 1955

Projet approuvé en principe par le comité exécutif aujourd'hui. — Passage projeté pour une sortie des autobus de la Cie de Transport provincial.

(De notre édition finale d'hier)

La ville projette d'élargir la rue Stanley entre les rues Dorchester et Osborne, afin de faciliter la circulation dans ce secteur de l'ouest.

Une fois le projet exécuté, la largeur de la rue Stanley, à cet endroit, sera de 84 pieds: elle aura deux chaussées de 30 pieds, une bande centrale de quatre pieds et deux trottoirs de 10 pieds. La rue Stanley a actuellement 50 pieds de largeur.

Le projet prévoit en outre l'ouverture d'un passage, sur la rue Stanley, permettant aux autobus de la Cie de Transport Provincial de déboucher sur cette rue élargie, plutôt que sur Dorchester comme c'est le cas actuellement.

Le comité exécutif a approuvé en principe ce matin le projet, mais les commissaires se proposent de faire une visite sur les lieux pour se rendre compte "de visu". Ils ont demandé au contentieux municipal de prendre les mesures nécessaires

pour faire homologuer une lisière de 34 pieds du côté ouest de la rue Stanley, entre les deux rues mentionnées plus haut, et également pour faire homologuer une bande d'environ 70 pieds de largeur pour assurer le passage des autobus de la compagnie de Transport Provincial.

Ces mesures préliminaires ont été prises à la recommandation de M. C.-E. Campeau, directeur du service municipal d'urbanisme; M. Campeau a fait ces recommandations alors qu'il était directeur adjoint de ce service et responsable de l'ancienne division de la circulation de ce service. La recommandation date du 5 avril dernier et l'exécutif n'a pu l'étudier qu'aujourd'hui.

Rue achalandée

La rue Stanley accommode la circulation des automobiles qui se dirigent à la gare Windsor. A certaines heures, il s'y produit une congestion considérable qui affecte la circulation dans les rues Dorchester, Osborne et Windsor.

La rue Stanley est actuellement à sens unique dans ce secteur. En permettant la circulation dans les deux sens, on éliminera certains mouvements encombrants à l'angle

des rues Osborne et Windsor, et on réduira le volume dans cette dernière rue qui présente une forte pente à sa rencontre avec la rue Osborne. Cette mesure, selon M. Campeau, facilitera certainement le camionnage résultant des services d'express du Pacifique Canadien installés sur la rue Osborne. D'autres problèmes de circulation seront résolus du même coup et l'opportunité se présente de le faire, de souligner M. Campeau, en utilisant les pouvoirs d'expropriation que confère la charte à la ville, sur 125 pieds de profondeur de chaque côté des rues élargies.

Il y a d'abord le problème des autobus sortant du terminus de la Compagnie de Transport provincial, directement sur la rue Dorchester. On pourra aménager pour ces autobus un passage de 25 pieds de largeur, leur permettant de sortir à l'avenir sur la rue Stanley, en débarrassant d'autant la rue Dorchester.

Au sud du passage prévu, les terrains appartiennent presque tous à l'hôtel Laurentien qui y a aménagé un terrain de stationnement après y avoir démolis les bâtiments. Seules trois propriétés au sud appartiennent pas pour se rendre à une ruelle située au nord de la rue Osborne. M. Campeau suggère que l'acquisition de ces propriétés pourrait avec avantage servir à agrandir ce terrain de stationnement absolument indispensable à cet endroit.

M. Campeau ajoute que dans le territoire, situé entre les rues Osborne la rue Drummond, la ruelle et la rue Stanley, le Pacifique Canadien possède toutes les propriétés sauf deux. Il suggère à l'administration d'acquiescer ces propriétés, afin d'assurer l'aménagement à même ce territoire d'un débarcadère pour les taxis et les automobiles qui fréquentent la gare. Ces derniers viendraient déposer leurs passagers tout à fait en dehors des rues. Il y a suffisamment d'espace à cet endroit pour y installer un poste de taxis où plusieurs voitures pourraient stationner sans nuire à la circulation. On supprimerait du même coup toute la congestion de la rue Osborne qui serait libre pour la circulation ordinaire et les camions. Le débarcadère pour piétons pourrait être relié par un tunnel sous la rue Osborne, directement à la rue Stanley, comme c'est le cas pour la gare des Chemins de fer nationaux, dans la rue Dorchester.

L'administration a autorisé M. Campeau à discuter officiellement de ces projets avec la compagnie de Transport provincial, le Pacifique Canadien et l'hôtel Laurentien.

Elargissement de la rue Stanley, entre les rues Dorchester et Osborne

A la demande du conseiller John Sullivan, le Comité exécutif a, hier après-midi, sur rapport du service d'urbanisme, donné instruction au contentieux municipal de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour faire homologuer une lisière de 34 pieds du côté ouest de la rue Stanley en vue de son élargissement entre les rues Dorchester et Osborne. *Montreal-Matin 29 juillet 1955*

L'Exécutif se prévaudra également des pouvoirs ayant été conférés à la Ville il y a quelques années par la Législature provinciale en matière d'expropriation, et fera homologuer une bande d'environ 70 pieds de largeur en plus de la lisière requise pour l'élargissement de la rue Stanley, ceci en vue d'un meilleur aménagement des abords de cette rue.

Dans la lettre qu'il avait adressée aux chefs de l'administration, le 7 mars dernier, le conseiller Sullivan mentionnait que presque tous les bâtiments sont démolis du côté ouest de la rue Stanley, de sorte qu'on pourrait y procéder à un élargissement de 25 pieds de la chaussée sans difficulté.

Après avoir étudié cette demande, le directeur du service d'urbanisme, M. C.-E. Campeau, mentionne que la rue Stanley a présentement 50 pieds de largeur, et qu'il serait certainement justifié de l'élargir à 84 pieds. On pourrait ainsi lui donner deux chaussées de 30 pieds, une bande centrale de quatre pieds et deux trottoirs de dix pieds. En permettant la circulation dans les deux directions sur ce tronçon de la rue Stanley présentement à sens unique, on éliminerait certains moye-

ments encombrants au coin des rues Osborne et Windsor, et on réduirait le volume sur cette dernière rue. La mesure faciliterait également la circulation du camionnage résultant des services express du Pacifique Canadien installés sur la rue Osborne.

M. Campeau a aussi fait rapport à l'Exécutif que l'on pourrait du même coup résoudre d'autres problèmes de la circulation en utilisant les pouvoirs d'expropriation sur 125 pieds de profondeur de chaque côté des rues élargies, que la charte confère à la Cité. Il a mentionné le problème des autobus sortant du terminus de la Compagnie de transport provincial, entre les rues Drummond et Stanley, directement sur la rue Dorchester. A son point de vue on pourrait aménager pour ces autobus un passage de 25 pieds de largeur qui leur permettrait de sortir à l'avenir sur la rue Stanley en débarrassant d'autant la rue Dorchester. L'expropriation de la lisière de terrain en plus de celle requise pour l'élargissement de la rue Stanley permettrait également de conclure une entente avec l'hôtel Laurentien qui pourrait ainsi terminer l'aménagement de son terrain de stationnement.

L'expropriation suggérée permettrait enfin de conclure avec le Pacifique Canadien une entente par laquelle le débarcadère pour les taxis et les automobiles fréquentant la gare Windsor serait aménagé hors rue. On supprimerait du même coup toute la congestion de la rue Osborne, qui serait libérée pour la circulation ordinaire et les camions. Le débarcadère pour piétons pourrait être relié par un tunnel sous la rue Osborne directement à la rue Stanley.

Ces trois projets ne pourraient toutefois se réaliser qu'après ententes avec la Compagnie de transport provincial, le Pacifique Canadien et l'hôtel Laurentien.



Ensemble
3414 à 3442 Stanley,
entre Sherbrooke & McGregor

CUM - Planfication
Film #54
29-7-1975